

Retours sur la formation FEE Bat MOD 5.2

Formation pratique organisée par le Pôle énergie Franche-Comté les 9 et 10 mai 2012 intitulée : "RT 2012 - perméabilité à l'air".



M. Mickael LANGLET, enseignant au lycée professionnel et technologique Pierre Adrien Pâris à Besançon nous rapporte ses impressions :

« Dans le cadre de la mise en vigueur de la RT2012 au 1^{er} janvier 2013, il me semblait important de mettre à jour mes compétences sur la ventilation du bâtiment.

La recherche d'une efficacité énergétique plus poussée nous amène à avoir une réflexion sur la qualité de l'air dans des bâtiments de plus en plus étanches. Par conséquent, cette formation proposée par le Pôle énergie fut pour moi l'occasion de parfaire ma culture. L'intervention de la société Zehnder a permis de mettre en avant une problématique non abordée dans la RT2012 qui est celle de la qualité de l'air. Par cette approche nous voyons l'intérêt d'une VMC double flux qui jusqu'alors ne me semblait pas si évident. A travers cette journée, il est intéressant de constater la qualité des échanges entre le formateur et les stagiaires. En effet, la diversité des personnes présentes a permis de créer une dynamique qui allait plus loin qu'une simple présentation de produits.

Suite à cette journée, j'aimerais aussi aller plus loin sur les enjeux liés à la QAI (Qualité de l'Air Intérieur) car l'amélioration de nos constructions ne doit pas être contradictoire avec un habitat sain. Le chemin vers les maisons à énergie positive est encore long mais par l'intermédiaire de cette formation, je suis confiant quant à l'engagement des entreprises pour atteindre cet objectif.

Pour ma part, j'envisage d'intégrer ces connaissances pour les appliquer sur la plateforme de formation PRAXIBAT dédiée à de futurs professionnels du bâtiment en formation initiale. Les modules prévus permettront de réaliser les circuits de ventilation en prenant en compte les problématiques citées précédemment ».



Interview de Grégory MYOTTE-DUQUET de l'entreprise Myotte-Duquet située à Fournets-Luisans (25)

<http://www.myotteduquet-ossature-bois.com>



Pourquoi être venu à cette formation ?

Nous commercialisons, concevons et réalisons des maisons à structure bois depuis quelques années maintenant en Franche-Comté. Depuis 2007, notre coopérative d'artisans nous permet de proposer des offres de maisons bois clés en main. Dans ce cadre, nous abordons entre autres la question de la ventilation qui est une question essentielle pour la durée de vie du bâti et la santé des occupants. La performance de nos enveloppes et le besoin toujours plus important de ventiler nous incitent fortement à nous tourner vers les systèmes double-flux qui ne sont finalement que du bon sens. Jusqu'à présent, les systèmes de VMC double-flux que nous connaissons, disponibles sur le marché français, ne répondaient pas à nos attentes en terme de qualité de l'air intérieur et de maintenance (gaines PVC ou souples, sans entretien possible, filtres légers...). Nous avons découvert autre chose grâce à cette formation.

Comment s'est déroulée la formation (contenu, expérience du formateur) ?

La formation nous a rappelé dans un premier temps pourquoi il était important de ventiler. Souvent focalisée sur l'humidité, nous oublions effectivement que la ventilation permet d'évacuer aussi et surtout les polluants de la maison (COV...). Ensuite, nous avons évoqué les différentes solutions pour ventiler un bâtiment, entre autres, au regard des différents labels de performance énergétique et des réglementations thermiques.

Est-ce que cette formation a répondu à vos attentes ?

Oui. Elle nous a permis de prendre conscience qu'il existait aujourd'hui des produits sûrs, avec des réseaux de gaines nettoyables et utilisant des matériaux inertes. Il n'y a donc plus d'objection à généraliser ces systèmes dans les bâtiments performants.

Quels points souhaiteriez-vous améliorer ?

Au niveau du contenu de la formation : aucun si ce n'est peut-être se donner le temps de réaliser une étude de cas pour se rendre compte concrètement des différentes étapes « conception / mise en œuvre / mise en service ».

Est-ce que cela a ouvert d'autres méthodes, d'autres approches dans la conception de vos installations ?

Oui. Jusque là dimensionné par le chauffagiste installateur, le système de VMC sera désormais déterminé précisément par un bureau d'études avec l'appui éventuel d'une société expérimentée telle que la société Zehnder qui a assuré cette formation. Comme je le disais plus haut, nous n'avons plus aucune réticence à mettre en œuvre de la double-flux avec des produits de cette qualité. Nous pourrions donc généraliser ce système.

Propos recueillis par Thomas Membre, conseiller aux formations 03 84 22 95 26



Construction de la Maison des énergies

L'entreprise T.T.T. (Transport Tous Travaux) a terminé le façonnage du terrain après le contrôle de la plate-forme de travail effectué.

Le relais a été transmis par l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'entreprise SCHWOB titulaire du lot N°3, chargée du renforcement de la portance des sols, puis des travaux de « gros œuvre ».

Spécialisée dans les travaux de fondations et les travaux géotechniques, l'entreprise KELLER a été missionnée par l'entreprise SCHWOB pour le renforcement de la portance des sols par la mise en place d'un ensemble de colonnes ballastées par fonçage.

Cette opération est aujourd'hui terminée. Le foreur a introduit près de 150 colonnes de 80 cm de diamètre à une profondeur moyenne de 6,5 m, soit près d'un kilomètre de colonnes pour un volume total d'environ 500 m³ de matières introduites.

Organisée par le Pôle énergie Franche-Comté, en collaboration avec l'entreprise KELLER, ces travaux ont fait l'objet d'une première visite de chantier de la Maison des énergies. Douze autres visites (deux par lot) seront organisées tout au long de ce chantier. Les entreprises intervenantes souligneront les points sensibles et/ou intéressants de la construction.

Les prochains lots concernés par ces visites démonstratives :

- Lot 05 Charpente, ossature, châssis bois
- Lot 04 Murs en pisé
- Lot 06 Façade mur rideau
- Lot 16 Chauffage, ventilation, ECS, GTC
- Lot 17 Electricité
- Lot 18 Photovoltaïque

Vous pouvez dès à présent trouver un complément d'information et le calendrier prévisionnel des visites sur www.pole-energie-franche-comte.fr, à la rubrique « Construction de la Maison des énergies », un suivi détaillé des travaux avec des zooms et commentaires soulignant les particularités de cette construction.

José Dos Reis - Missions transversales - 03 84 22 95 25



Pose de la première pierre de la Maison des énergies le 22 octobre 2012



Chantier de la Maison des énergies